

DANGE·St·ROMAIN

BULLETIN MUNICIPAL

1982 - N°7

AVANT-PROPOS DU MAIRE

■ En ce début 1983, s'achève le mandat de votre Municipalité.

Au cours des six années, celle-ci a géré le patrimoine commun avec les moyens rassemblés d'une équipe unie par un même objectif : **bien remplir le contrat passé avec les électeurs.**

A chacun de constater si la confiance massive qui lui a été accordée en 1977 était justifiée.

Nous pensons sincèrement en avoir été dignes.

■ Aujourd'hui, DANGE ST ROMAIN a des équipements collectifs modernes : **éclairage public** selon les dernières techniques, **salle des fêtes, clubs** des jeunes et des anciens, **écoles modernes** (la reconstruction des classes de perfectionnement est prévue en 1983), **équipements sportifs, centre de loisirs** etc...

Le réseau d'assainissement, base du développement de toute agglomération est pratiquement terminé. Avec le budget 1983 s'achèvera pour l'essentiel, la rénovation de la voirie. Des lotissements et des rues nouvelles ont été créés.

Nous avons aujourd'hui une Mairie digne de notre cité et de ses habitants. Il y a un Centre Social-Bibliothèque qui fonctionne parfaitement. Une piste cyclable plantée d'arbres relie **Lafayette** et même l'usine **des Fonderies du Poitou**, à **Dangé** (elle a été financée à **95%** par l'Etat et le Département).

L'ancienne Mairie va retrouver une nouvelle jeunesse en abritant bientôt les services modernes d'un Bureau de Poste devenu bien nécessaire. Un centre de tri-postal cantonal sera construit à côté, à la charge des communes utilisatrices.

■ Enfin un projet qui nous est cher est en bonne voie : c'est le **Foyer-Résidence** pour les personnes âgées.

Si l'Office Départemental obtient le financement, la construction doit débuter en 1983. La gestion sera assurée par notre Bureau d'Aide Sociale. Cette Maison qui a été souhaitée par **270 habitants** de la commune lors de l'enquête préalable sera, soyez en assurés une oeuvre belle et utile.

Faut-il ajouter que toutes les réalisations qui précèdent ont été conçues sans jamais perdre de vue l'incidence sur la fiscalité locale. Celle-ci reste à un niveau très inférieur à la plupart des communes de même importance.

Votre Maire remercie tous ceux qui l'ont aidé dans sa tâche difficile au cours d'une période de grandes perturbations économiques :

* **l'équipe municipale** d'abord qui a oeuvré d'un même élan, chacun apportant ses connaissances personnelles et sa disponibilité, en dehors de tout esprit partisan,

.../...

* **le personnel communal** particulièrement dévoué et efficace, malgré des effectifs que nous avons voulu réduits,

* **les entreprises** de toute taille qui ont su maintenir les emplois malgré une conjoncture difficile,

* **les organisations locales** dont les responsables ont contribué à développer une extraordinaire vie associative,

* **les autorités départementales** qui ont toujours accueilli avec bienveillance les dossiers qu'il avait mission de leur présenter,

* **l'ensemble de la population** enfin qu'il remercie pour sa compréhension face aux inévitables imperfections de toute oeuvre humaine.

■ Et puisque nous sommes à l'aube d'une nouvelle année, permettez-lui de vous présenter ses voeux sincères de bonheur et de bonne santé, souhaitant à chacun et à chacune de vivre longtemps heureux à DANGE ST ROMAIN.

Henri RATTE



RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

AVANT - PROPOS

▲ Au moment de reprendre le stylo pour rédiger le présent rapport, je suis pris d'un doute : les précédents étaient-ils suffisamment détaillés ou au contraire trop touffus ?

▲ Peut-on être à la fois clair et précis ? Peut-on rendre facilement assimilable une matière particulièrement ardue ?

L'avantage d'être retraité, c'est d'avoir plus de temps pour discuter avec les administrés et les échos reçus sont singulièrement contradictoires.

▲ Le contribuable veut savoir où va son argent : c'est le rôle du présent rapport de lui apporter des éléments d'information étant entendu que chacun a le droit de consulter le registre des délibérations ou le budget pour obtenir des informations plus détaillées.

■ Vous trouverez d'abord le budget de fonctionnement de 1982 : il s'agit évidemment de prévisions, mais l'expérience de ces dernières années, montre qu'il n'y a pas de différence très importante entre les prévisions et les réalisations. ■

LES DEPENSES - Section de Fonctionnement

	1982 Dépenses Prévues	
<u>Denrées et Fournitures</u> (Carburants, combustibles, fournitures de voirie, fournitures scolaires, etc...)	313.100	7,94 %
<u>Frais de Personnel</u>	1. 022.000	25,91 %
<u>Impôts et Taxes</u>	7.300	0,19 %
<u>Travaux et Services Extérieurs</u> (Loyers, entretien des bâtiments, des routes, achat de petit matériel, frais d'électricité, etc...)	306.900	7,78 %
<u>Participations et Contingents</u> Aide sociale et participations inter-communales notamment Collège.	308.335	7,82 %
<u>Allocations et Subventions</u> La commune aide toutes les sociétés locales : ASDR, Musique, Syndicat d'Initiative, Bureau d'Aide Sociale, etc... Elle donne aussi aux oeuvres de bienfaisance pour éviter les quêtes sur la voie publique.	81.981	2,08 %
<u>Frais de Gestion Générale</u> Fêtes et cérémonies, frais de transports, fournitures de bureau, frais de P.T.T., indemnités, etc...	175.630	4,45 %
<u>Frais Financiers</u> à la charge de la commune	475.821	12,06 %
<u>Frais Financiers</u> faisant l'objet d'un remboursement.	28.825	0,73 %
<u>Restaurant Municipal</u>	325.000	8,24 %
<u>Ordures Ménagères</u>	177.000	4,49 %
<u>Disponible pour rembourser les emprunts et financer les investissements</u>	722.357	18,31 %
	<u>3.944.249</u>	<u>100 %</u>

Ce tableau appelle les commentaires suivants :

■ Le poste qui a le plus progressé est celui des **Frais de Personnel**: voulant apporter sa contribution à la lutte contre le chômage, le Conseil a embauché deux employés nouveaux : M. MARTIN, et depuis le **1er Septembre**, Mr LAMBERT.

■ Du fait de son nouveau contrat d'Association, l'**Ecole Privée** a droit aux mêmes avantages que l'**Ecole Publique**, ce qui a entraîné une dépense supplémentaire de **45.000,00 Frs** pour le seul quatrième trimestre de l'année.

■ Le ramassage des ordures occasionne une très nette augmentation des frais, due :

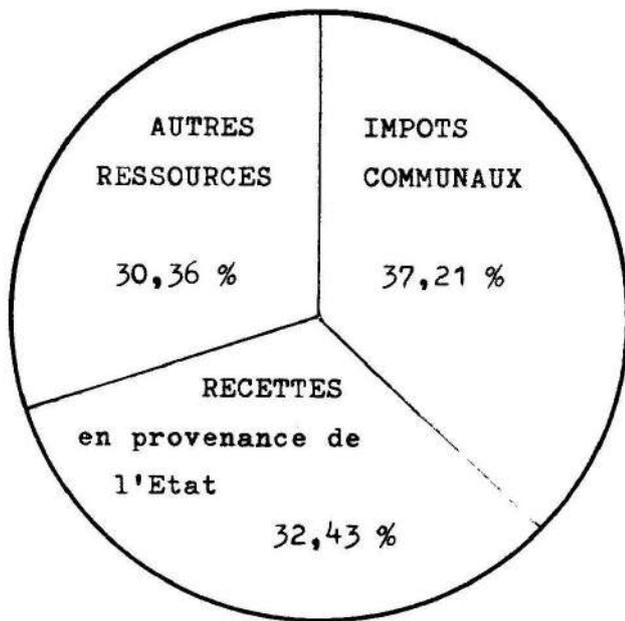
- a) à la desserte croissante des écarts,
- b) à l'éloignement de la décharge publique (Vératon)

Outre la somme de **177.000 Frs** reversée à l'Entrepreneur, la commune paie **26.000 F.** au Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples, pour l'entretien de la décharge cantonale et il faut compter **8.000 F.** pour la poussée des ordures à l'ancienne carrière. Pour la première fois, le budget général prend à sa charge une partie de ce service qui avait jusqu'alors été équilibré.

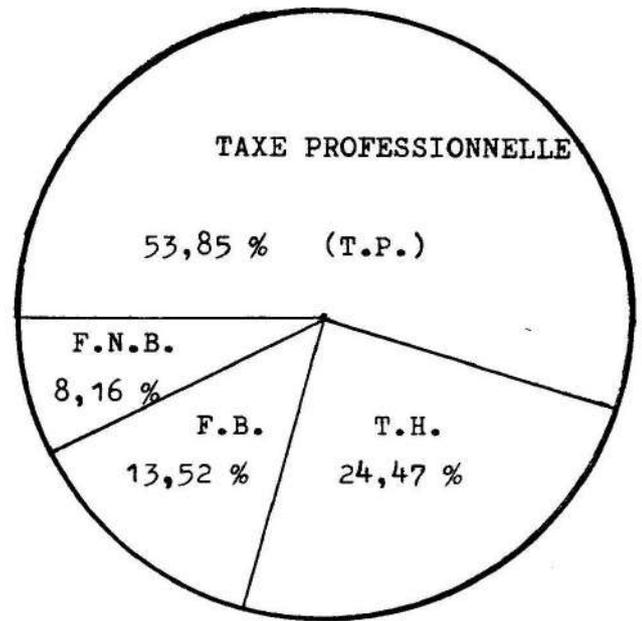
■ Enfin il faut encore rappeler que le budget est artificiellement gonflé par des rubriques qui apparaissent en **recettes** et en **dépenses** pour lesquelles il serait sans doute souhaitable de noter seulement le déficit en "**dépenses**" (exemples : le restaurant scolaire, les frais financiers). Quelquefois la recette et la dépense s'annulent, (c'est le cas du loyer de la perception payé à la Caisse d'Epargne et remboursé par l'Administration des Finances).

<u>LES RECETTES - Section de Fonctionnement</u>	
<u>Recettes diverses</u>	1982
Entrées à la piscine, tickets de camping, taxes funéraires, permis de chasse etc.....	158 770
<u>Remboursement de Frais Financiers</u>	28 825
<u>Restaurant Municipal</u>	240 000
<u>Ordures Ménagères</u>	178 000
<u>Recettes en provenance de l'Etat</u>	1 279 265
<u>Recettes de la Commune</u> (Impôts directs)	1 467 475
<u>Participation du Personnel Communal</u> aux travaux d'investissement	155 000
<u>Excédent de fonctionnement reporté</u>	436 914
TOTAL.....	3 944 249

REPARTITION DES RESSOURCES COMMUNALES



REPARTITION DES TAXES



T.H. : Taxe d'Habitation
 F.B. : Foncier Bâti
 F.N.B.: Foncier Non Bâti

Ces impôts directs sont aussi en progression : cela est dû notamment au fait que la **taxe professionnelle** (dont le taux est le plus bas du canton) voit son volume augmenter du fait que certaines entreprises (notamment SOFRACO) qui étaient exemptées jusqu'à maintenant (pour faciliter leur implantation dans la commune) commencent à apporter leur contribution au budget communal.

Leur répartition pour 1982 est la suivante :

	Bases d'imposition (1)	Taux des Taxes (2)	Produit Correspondant	Répartition
Taxe d'Habitation	4 825 870	7,44 %	359 045	24,47 %
Foncier Bâti	2 670 580	7,43 %	198 424	13,52 %
Foncier Non Bâti	551 760	21,70 %	119 732	8,16 %
Taxe Professionnelle	11 955 740	6,61 %	790 274	53,85 %
TOTAL			1 467 475	100 %

- (1) déterminées par l'Administration
- (2) votés par le Conseil Municipal

Ainsi la **taxe professionnelle** assure plus de la moitié des ressources directes de la commune ; son faible taux devrait inciter les industriels à venir s'installer sur notre territoire ce qui aurait pour conséquence d'y créer des emplois.

NOTRE FISCALITE ET CELLE DES AUTRES

■ Nous abandonnerons cette année la notion de commune médiane pour comparer seulement nos taux d'imposition à ceux de la moyenne départementale et de la moyenne nationale. (Au passage, signalons qu'ils sont aussi les plus bas du canton).

	Taux de Dangé St Romain	Moyenne Déptle	Rapport Moyenne Déptle	Moyenne Nationale	Rapport Moyenne Nationale
<u>Taxe d'Habitation</u>	7,24	12,38	58,5 %	10,77	67,2 %
<u>Taxe Foncier Bâti</u>	7,23	14,92	48,5 %	12,23	59,1 %
<u>Taxe Foncier non Bâti</u>	20,74	32,30	64,2 %	34,26	60,5 %
<u>Taxe Professionnelle</u>	6,20	12,38	50,1 %	11,84	52,4 %

Cela signifie que
lorsque vous payez

	à Dangé St Romain	vous paieriez	dans une Commune moyenne <u>départementale</u>	dans une Commune moyenne <u>nationale</u>
au titre de la taxe d'habitation	100,00 F	vous paieriez	171 F	149 F
au titre du foncier bâti	100,00 F	vous paieriez	206 F	169 F
au titre du foncier non bâti	100,00 F	vous paieriez	156 F	165 F
au titre de la taxe professionnelle	100,00 F	vous paieriez	200 F	191 F

□ Bien que la taxe professionnelle ait un taux très modeste, elle assure néanmoins la plus grande partie des ressources fiscales de la commune ainsi que nous l'avons vu dans un tableau précédent.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Il s'agit des travaux neufs et des grosses réparations.

Comme le présent bulletin est le dernier du mandat de l'actuelle municipalité nous allons donner non pas la liste exhaustive de toutes les réalisations de l'année, mais les principales d'entre elles regroupées par chapitres depuis 1977.

Pour chaque réalisation, vous trouverez la date et le montant de la dépense ainsi que celui des emprunts et des subventions qui ont aidé à les payer, la différence étant la part due à l'autofinancement.

Les dépenses marquées (R) sont réalisées.

Les dépenses marquées (P) sont prévues.

Signalons qu'au 1er Janvier 1982, l'endettement de la commune était de **5.296.993 francs**.

En six années les sommes payées au titre des investissements (assainissement compris) se sont élevées à **9.653.679 francs** : près d'un milliard de centimes.

**TABLEAU DES SOMMES PAYEES OU PREVUES
AU TITRE DES INVESTISSEMENTS**

Année	Commune	Assainissement	Total Commune + Assainissement	Lotissement La Tuilerie
1977 Réalisé	586.277	460.601	1.046.878	
1978 "	1.077.938	22.113	1.100.051	116.517
1979 "	567.384	37.727	605.111	619.875
1980 "	1.518.234	47.326	1.565.560	2.444.627
1981 "	1.993.266	294.695	2.287.961	361.428
TOTAL PARTIEL	5.743.099	862.462	6.605.561	3.542.447
1982 Prévu	2.696.930	351.188	3.048.118	142.361
<u>TOTAL</u>	8.440.029	1.213.650	9.653.679	3.684.808

Dénomination des Travaux	Années de Réalisation	Montant de la Dépense	Emprunts	Subventions
NOUVELLE MAIRIE				
Achat du bâtiment	1978	(R) 464.242	470.000,00	—
Grosses réparations	1980	(R) 116.699	65.000,00	10.000,00
Salle polyvalente	1980	(R) 273.806	199.000,00	80.000,00
Aménagements	1979 1980	(R) 118.470	92.000,00	29.496,00 (R)
Environnement Centre Ville	1980	(R) 20.718	—	—
Local Annexe	1980 1981	(R) 25.587	—	—
<u>TOTAL</u>		<u>1.019.522</u>		

ASSAINISSEMENT				
4è et 5è tranches	1976 1977	(R) 671.919	210.000,00	315.000,00
6è tranche (Nord de l'agglomération RN 10)	1980 1981	(R) 250.848	150.000,00	100.000,00
7è tranche (Rue de la Grand'Croix) (Quartier des Cerisiers)	1981 1982	(R) 270.906	150.000,00	100.000,00

Dénomination des Travaux	Années de Réalisation	Montant de la Dépense	Emprunts	Subventions
CONSTRUCTIONS/OU GROSSES REPARATIONS				
Cinquième classe Groupe Daudet	1977 1978	(R) 205.316	102.000	122.850
Groupe Daudet Chauffage-Sani- taires - Préau	1977 1978	(R) 238.439	168.000	50.000
Foyer Restaurant du 3ème Age	1976 1978	(R) 212.009	75.000	112.464
W.C. publics	1978	(R) 32.362	—	4.700
Aménagement Salle des Fêtes	1977 à 1978	(R) 18.940	—	—
Aménagement Salle des Fêtes	1979 à 1982	(R) 95.212	75.000	19.440
Chauffage Logement de Saint Romain	1979 1980	(R) 43.281	—	—
Réparations Presbytère	1979 1980	(R) 31.587	—	—
Club des Jeunes	1980	(R) 145.690	85.000	—
Réparation Eglise St Romain	1982	(P) 280.000	196.000	83.315
Terrain du Foyer- Résidence (La Chauvellerie)	1982	(R) 321.082	350.000	—

Dénomination des Travaux	Années de Réalisation	Montant de la Dépense	Emprunts	Subventions
VOIRIE				
Programme 77 Communal	1977 1979	(R) 236.700	140.000	60.000
Programme 78 Communal	1978 1979	(R) 110.027	100.000	17.000
Programme 79 Communal	1979 1980	(R) 94.700	—	4.200
Programme 80	1980 1981	(R) 233.053	200.000	13.500
Programme 81	1981 1982	(R) 635.108	400.000	110.689
Programme 82	1982 1983	(P) 566.940	460.000	—
Réfection Ancienne rue du Collège	1980	(R) 285.413	295.000	—
Construction Prolongation de la rue du Collège	1980 1981	(R) $\frac{332.453}{2}$	300.000	39.200
Elargissement Route de Buxières	1981	(R) 152.429	150.000	—
Lotissement de la Tuillerie (voies et réseaux de distribu- tion)	1980 1981	(R) 3700.000		
		En fait, il s'agit d'une opération blanche : les terrains et les aménagements ont été revendus aux sociétés de construction.		
Piste Cyclable ZI Ingrandes - Dange	1981	Cette opération dont l'initiative revient à la municipalité de Dangé a coûté plus d'un mil- lion de francs. La commune a participé pour la somme de <u>55.804 F.</u> (en plus, elle a fourni le terrain).		

Dénomination des Travaux	Années de Réalisation	Montant de la Dépense	Emprunts	Subventions
ECLAIRAGE PUBLIC				
1ère tranche (RN 10)	1979 1980	(R) 278.326	95.000	—
2ème tranche Ensemble de l'agglomération sauf RN 10 rue de St Romain et rue des Trois Moulins	1981	(R) 117.695	80.000	—
3ème tranche Rue de St-Romain Place de St Romain Rue des Trois Moulins - Carrefour de Buxières - Carrefour de Piolant	1982	(P) 277.000	277.000	—

EQUIPEMENTS SPORTIFS				
Programme 79	1979 à 1981	(R) 92.743	60.000	—
2ème terrain de Football	1981	(P)360.000	270.000	—
Tennis 3ème et 4ème courts	1982	(P)200.712	136.000	44.000
Centre de Loisirs de Cuismes (Activités de plein air)	1982	(P)100.000	50.000	50.000

<u>Remboursements d'Emprunts</u> (non compris l'assainissement)	<u>Année</u>	<u>Montant</u>	<u>Remboursement</u>
	1977	(R) 159.237 dont	64.590
	1978	(R) 205.737 "	82.292
	1979	(R) 239.118 "	87.801
	1980	(R) 327.236 "	95.988
	1981	(R) 367.635 "	101.209
	1982	(P) 441.007 "	106.807

N.B. : Les remboursements d'emprunts ne sont pas uniquement à la charge de la commune.

Pour les établissements Brionne, la Commune est remboursée au centime près (elle sert de boîte aux lettres). Le département participe également à ces remboursements (voirie).

Tout ce qui n'a pas été financé par emprunt ou par subvention, l'a été par autofinancement qui comprend :

- 1) Les emprunts non affectés à la Caisse d'Epargne.
- 2) Les remboursements de T.V.A.
- 3) Les prélèvements sur le budget de fonctionnement.
- 4) La taxe locale d'équipement.
- 5) Les legs éventuels (ex : la boulangerie coopérative).

BUDGET D'ASSAINISSEMENT

Le budget de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à **248.615 F.**

L'abonnement annuel 1982 a été porté à 150 F mais le prix du m³ est maintenu à 1 franc (comme en 1980 et 1981). Rappelons qu'en 1979, le prix unitaire était de 1,25 F. Le montant des investissements a été publié dans le budget général.

Je termine cet exposé en remerciant Monsieur Jean BAUDEAU, qui a bien voulu relire le manuscrit et me donner des conseils judicieux pour la rédaction de ce texte.

Il va de soi que chacun pourra obtenir de plus amples renseignements en consultant les budgets à la Mairie.

Michel EMERY

Adjoint au Maire

BUREAU D'AIDE SOCIALE

► Rappelons que le Bureau d'Aide Sociale est une commission du Conseil Municipal, qui est formée de 4 membres du Conseil :

- Monsieur BIANCONI
- Mesdames NAUD, PETIT et LOIZON

et de 4 membres nommés par le Préfet :

- Madame COURCEL
- Messieurs HERAULT Maurice, ARNAULT Michel, et CHAUSSE Michel.

Ce groupe de travail est présidé par M. RATTE, M. CHOUARD assiste aux réunions en tant que porte parole de la Commission, aux assemblées départementales des Bureaux d'Aide Sociale.

Naturellement les membres de cette commission ne sont pas des professionnels, ce sont des bénévoles et donc ne sont pas payés.

ROLE DU B.A.S.

Les Bureaux d'Aide Sociale doivent obligatoirement :

- prendre en charge le ticket modérateur,
- prendre en charge les cotisations à l'assurance volontaire pour les personnes ne pouvant bénéficier d'une couverture sociale
- aide aux personnes âgées (en particulier l'étude des dossiers concernant les demandes de prises en charge d'aide ménagères).

A ce sujet, une nouvelle réglementation est intervenue depuis un ou deux ans, selon les caisses et les revenus.

Exemple : pour une personne seule le plafond des ressources mensuelles donnant droit à une prise en charge par l'aide sociale est de 2.200 F.

pour un ménage 3.933 F par mois est le maximum.

Au dessus de ces sommes c'est la caisse de retraite qui entre en jeu pour les aides ménagères.

(Ces chiffres donnés au 1er Juillet 82 sont révisables tous les semestres).

L'obligation alimentaire étant supprimée depuis plusieurs années, aucune heure d'aide ménagère n'est récupérée sur la succession.

Pour Dangé St Romain l'aide sociale a accordé 133 heures mais 128 sont utilisées.

- Allocation de majoration.
- Placement des personnes handicapées dans des établissements de travail.

En plus des attributions générales, chaque B.A.S. peut avoir une action plus concrète dans sa commune.

Pour nous, il s'agit tout d'abord du traditionnel colis de Noël distribué chaque année à toutes les personnes de plus de 70 ans, résidants à Dangé St Romain.

.../...

► Nous signalons que depuis deux ans, ce colis n'est offert qu'aux personnes qui n'ont pu venir au repas que nous organisons tous les ans, à la salle municipale. Le dernier a eu lieu le 2 Décembre 1981 avec **96 personnes**, (dont 62 de plus de 70 ans, donc gratuits, 30 payantes et 4 Conseillers) que nous sommes heureuses de rencontrer à cette occasion.

Il faut préciser qu'à ce repas tous **les retraités sont cordialement invités**, simplement les moins de 70 ans donnent une petite participation.

Pour l'organisation de ce repas, de nombreuses personnes, en particulier des dames viennent nous apporter leur aide déjà la veille, puis le jour même pour la mise en place du couvert et du service.

D'autre part nous avons confectionné 135 colis de Noël (25 pour ménage, et 110 pour personne seule) avec l'aide de plusieurs dames consacrant un après-midi à cette tâche.

Un chaleureux merci à toutes et à tous pour les divers services qu'ils nous rendent.

► Autre service devenu quasiment quotidien le **repas** confectionné par le Restaurant scolaire et qui peut être pris **soit** au Foyer Restaurant, salle du Club les lundi, mardi, jeudi et vendredi durant l'année scolaire **soit** retiré au restaurant scolaire pour être consommé chez soi.

Dans tous les cas, faites vous inscrire à la cantine tél. : **86.35.24**.

Une précision à apporter : pour les personnes qui bénéficient du fonds de solidarité, ce repas est entièrement gratuit.

► Une nouveauté au budget de l'année en cours : pour les enfants du primaire qui déjeunent à la cantine, une aide financière a été apportée aux familles en difficultés.

Marcelle LOIZON

Adjointe au Maire

FOYER-RESIDENCE POUR LES PERSONNES AGEES

Il serait illusoire de rappeler toutes les théories définissant ce qu'est le troisième âge. Mais, généralement, cet état commence avec la cessation de l'activité professionnelle ; il s'achève lorsque les êtres n'ont plus tout à fait leur autonomie physique et intellectuelle. C'est pourquoi vos conseillers ont hésité entre plusieurs formules : des clubs géronto-gastronomiques aux maisons de retraite en passant par les maisons médicales. Après les avoir examinées, et en tenant compte au premier chef de notre situation rurale, ils ont précisé par un vote la formule retenue : le foyer-logement pour personnes âgées. Il est un objectif précis, sans rejeter des modifications que l'expérience pourrait apporter. Cela impliquait quatre grandes questions :

- a) **l'emplacement**
- b) **les aménagements de construction**
- c) **le financement**, à la fois comme investissement et essai de prévision d'un budget de fonctionnement.
- d) **les conditions d'admission**

Pour l'emplacement, la question est réglée. Un terrain, dans le parc de la Chauvellerie, donnant rue L. Goulier, par conséquent d'une excellente implantation, a été acheté aux meilleures conditions par la commune et rétrocédé aux H.L.M.

Pour les aménagements de construction, un plan, dû à l'architecture des H.L.M., a été approuvé par le conseil municipal et par le club du troisième âge ; l'autorisation de permis de construire est en instance. Le programme comprendra 42 logements de type 1 bis, 4 de type 2 et 4 de type 1 pour les convalescences de durée limitée, un logement de direction, des pièces de réunion, et des unités disséminées dans le parc. Des parcs de stationnement des voitures n'ont pas été oubliés.

Vous pourrez d'ailleurs vous rendre compte du projet de vos propres yeux : le plan est affiché au club du troisième âge.

Pour l'investissement, de l'ordre de quatorze millions de francs, le financement sera réalisé par l'Office départemental d'H.L.M. qui se charge des emprunts et subventions (Etat, Département) ; pour sa part, la commune, qui a fourni le terrain, n'intervient qu'au niveau de la garantie des emprunts.

Pour le fonctionnement, un conseil d'administration, issu majoritairement des rangs du bureau d'aide sociale, traditionnellement présidé par le Maire, assurera la gestion. En ce qui concerne les dépenses, leur montant couvre les frais de personnel (un directeur, quatre à cinq personnes), le remboursement des emprunts, les frais d'eau, électricité, téléphone...

Pour les recettes, elles dépendent d'une part :

- des aides personnelles pour certaines catégories de personnes

et d'autre part :

- des subventions et du prix de journée des pensionnaires qui doit théoriquement couvrir les dépenses. Pour ces prix de journée, on ne peut pas les fixer dès maintenant puisqu'ils dépendent évidemment du coefficient d'occupation et d'une nouvelle législation en cours d'élaboration. Toutefois, à titre indicatif, dans les établissements fonctionnant actuellement et similaires à notre projet, les prix, pour 1980, allaient, pour un mois et pour une personnes, de 810 à 985 francs ; pour deux personnes de 1.000 à 1.186 francs, frais de restauration non compris. Le foyer fournit la possibilité, sans qu'il y ait obligation, d'y prendre, à des tarifs très modiques, le repas de midi alors que le soir, seul un potage peut être servi.

Admission

Cette maison est destinée à des personnes ayant une autonomie mentale et physique complète : ce n'est pas une maison médicale.

Si un pensionnaire est malade, il appellera son médecin traitant et sera soigné comme chez lui.

S'il a besoin d'hospitalisation, il se fera admettre dans l'établissement de son choix d'où il regagnera le foyer après guérison.

Le règlement intérieur sera établi par le Conseil d'Administration.

Fixer un âge d'admission est impossible : les Américains considèrent qu'il y a de jeunes octogénaires et de vieux quinquagénaires : ils ont raison et, dans certains cas d'espèce, il serait bon de prendre un avis médical.

En aucun cas, en effet, la Maison de Dangé-St-Romain ne sera une seconde Maison des Gâts.

Bien entendu, le Conseil Municipal n'exclut pas à moyen terme l'implantation de nouveaux services dans le Foyer, mais il attendra naturellement la bonne marche durable du projet qui vient d'être défini.

Vous voici au courant d'un projet et d'une décision nets et précis.

Qu'est-ce qui a fondamentalement inspiré vos conseillers ?

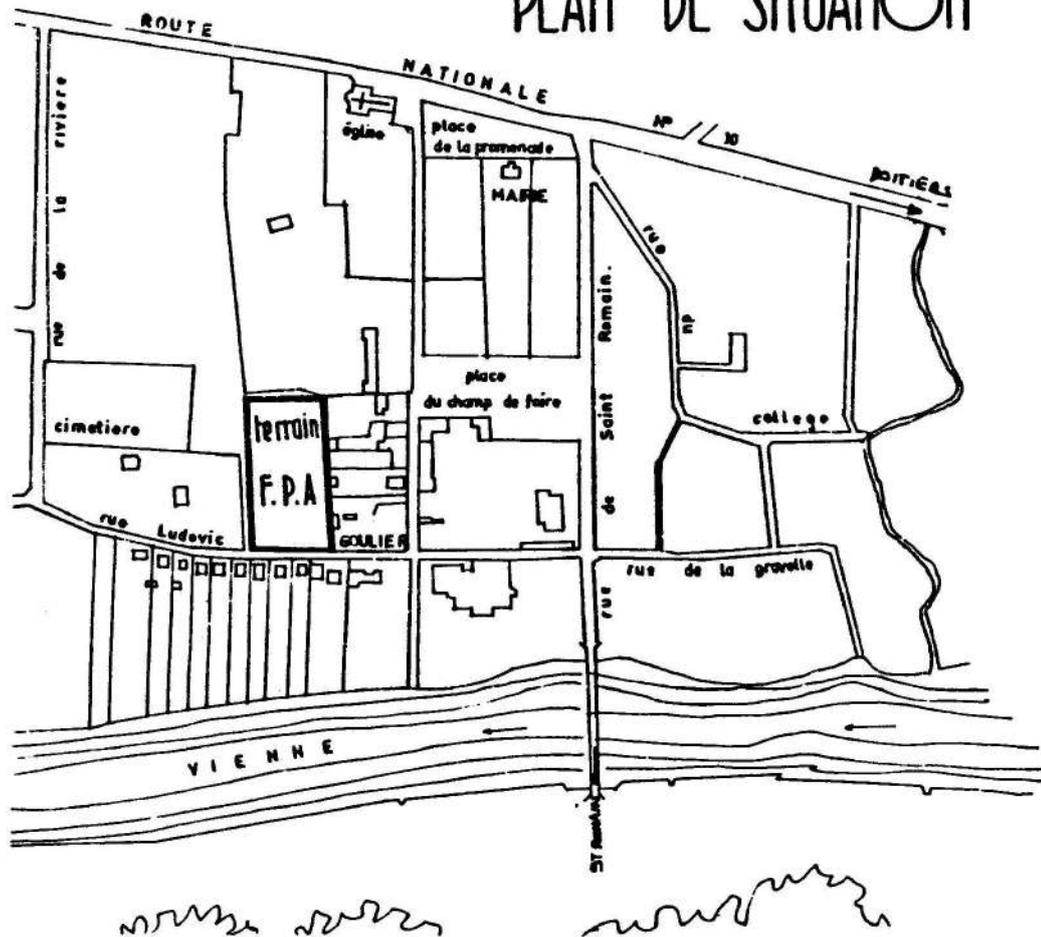
Nous savons que l'immense majorité de nos concitoyens souhaite vivre et rester au pays. Mais nous n'ignorons pas l'évolution de la structure et de l'habitat familiaux et les tristes réalités de la vie lorsque l'âge vient. Aussi ce foyer, c'est notre espoir, sera-t-il la possibilité moderne de vivre le plus près des siens et le plus longtemps possible dans son cadre naturel, de façon souple, lorsque le moment sera venu.

Docteur F.P. MARIE

Adjoint au Maire

(voir tableau ci-contre)

PLAN DE SITUATION



M. CORNIER Architecte dplg
C. BRETON Architecte dplg
collaborateurs
15 rue de la rivolière
4800 St Romain 74433 12

O.P.H.L.M. DE LA VIENNE
DANGE SAINT ROMAIN
foyer pour personnes âgées

AMICALE SPORTIVE DE DANGE ST ROMAIN

Les activités et les résultats des diverses sections de l'A.S.D.R. vous sont exposés par ailleurs ; je n'en parlerai donc pas.

Je voudrais seulement évoquer les installations mises à la disposition de l'A.S.D.R. et les efforts qui ont été faits dans ce domaine par la Municipalité de DANGE-SAINT-ROMAIN.

En 1982, la Municipalité, avec l'aide du Conseil Général, a mis à notre disposition :

- Un ensemble vestiaire-sanitaire-buvette sur le stade de Dangé.
- Un nouveau terrain de foot-ball avec vestiaires à Saint-Romain.

- Deux nouveaux courts de tennis.
- Enfin, le terrain de foot-ball de Dangé est remis en état.

L'A.S.D.R. tient à remercier Monsieur le Maire et les Conseillers Municipaux pour les efforts qu'ils ont consentis en faveur du Sport dans notre ville.

Les résultats que nous obtenons dans les diverses disciplines seront la preuve que ces réalisations n'auront pas été faites en vain.

Le Président de l'A.S.D.R.

R. STANGHELLINI

SECTION BILLARD-CLUB

Depuis la parution de notre dernière rubrique en 1976, bien des bouleversements ont eu lieu dans notre club.

Nous avons eu, hélas, à déplorer le décès de trois des nôtres, morts prématurément quelquefois en pleine jeunesse:

Mrs LOUPIEN - Jacky MALBRANT MADALENO. Nous gardons le souvenir de camarades agréables et dévoués.

Néanmoins, le nombre des participants n'a cessé d'augmenter pour atteindre aujourd'hui le nombre de 35 licenciés dont une proportion importante de jeunes ce qui laisse bien augurer de l'avenir; jeunes entraînés avec compétence et dévouement par notre tête de file, M. CHEVALET.

Parmi les satisfactions obtenues par notre groupe, signalons :

Pendant la saison 80-81, M. ONRAITA a été Champion de Ligue - catégorie - G - Pendant la saison 81-82, José OLIVEIRA a été également Champion de Ligue cat. G, et Gérard MALBRANT a obtenu le même championnat à la bande - cat.A

Enfin une équipe de notre club a gagné la coupe du Poitou, contre des clubs de villes importantes: Poitiers, Niort, Châtelleraut.

Dans une salle rénovée, sur des billards neufs, notre club aborde la saison 82-83 avec confiance.

Septembre 1982

Le Président,

Gérard MALBRANT

SECTION CYCLOTURISME

Dernière née au sein du club omnisport A.S.D.R. sous l'impulsion de son ex-président Jean-Marie LECAN (cyclo confirmé).

Cette section sport-loisir groupe une vingtaine de licenciés qui ont participé ces dernières années aux différents Brevets AUDAX organisés dans notre région (100, 200, 300, 400 Kms).

Ces brevets sont des randonnées en groupe à la vitesse moyenne de 22,500 kms.

Participation 1982

aux 100 Kms : 7 cyclos et 2 cyclotes
aux 200 Kms : 11 " et 1 cyclote
(Mme JEUDI)

aux 300 Kms : 4 "
aux 600 Kms : 1 " (M. VIEUX Henri)

Une équipe de trois cyclos (Mrs GABILLET HARNE - BASTARD) a participé aux 24 Heures de l'Ile d'Oléron, par relais.

Bonne performance de nos cyclos qui ont parcouru 682 Kms.

Des sorties sont organisées tous les dimanches matin et ouvertes à tous jeunes et anciens qui veulent se joindre à nous.

J. DUBOIS



SECTION FOOTBALL

PRESIDENTS : FROUX R. - JEUDI O. -
MALBRANT M. - RENOUX Ph. -

TRESORIER : RENOUX Ph. - RIBREAU Chr.

SECRETAIRES : HERAULT P. - BROSSE P. -
BROSSE Th.

La section est composée de 30 Dirigeants afin de pourvoir à tous ces problèmes : déplacements, buvette, entrées, etc... Depuis deux années une vitalité satisfaisante régit dans le Football.

L'effectif du Football augmente toujours un peu chez les Séniors Juniors. Nous avons compté pour la saison 81/82 : 57 séniors, 14 juniors, 19 cadets, 19 minimes, 18 pupilles, 10 poussins et 58 jeunes à l'Ecole de Football.

Cette Ecole de Football se tient le Mercredi après-midi de 14 heures à 16 heures pour les jeunes de 6 à 12 ans, ils sont dirigés par des joueurs séniors tel que : LAFUIE Pascal, MAKLOUD Mustapha, FROUX Raymond et M. SAUNIER l'animateur du Canton, ces personnes ont suivi des stages à Poitiers.

Chaque saison de Football nous disputons environ 180 rencontres dont la moitié en déplacement, soit le Samedi après-midi, le Dimanche matin et après-midi. Nous avons parcouru environ 2 500 Kms pour les jeunes et 3 500 Kms pour les séniors.

..../...

9 équipes sont actuellement engagées en championnat, la saison 81/82 qui se termina au mois de Juin 82 fut un grand cru chez les jeunes **Cadets** qui ont été finalistes du Championnat de la Vienne défaite contre le Stade Olympique de Châtelleraut 3 à 1 et ils joueront cette année 82/83 en Ligue du Centre-Ouest, les **minimes** ont été 2ème de leur poule derrière Ingrandes à 3 points qui fut finaliste, les **pupilles** pour l'équipe 1ère a été 1ère championne de la Vienne et l'équipe II qui termina 5ème de son championnat, les **poussins** est une équipe nouvelle qui a donné de belles promesses à ses responsables, elle termina 4ème.

Chez les **séniors, juniors** les résultats furent moins bons, l'équipe 1ère se classa 6ème de sa poule alors qu'elle fit un excellent parcours en Coupe du Centre-Ouest, où elle fut éliminée seulement en 32ème de finale par Secondigny équipe d'Honneur qui évolue en Ligue du Centre-Ouest. Quant aux autres équipes, elles occupent des classements honorables dans leurs groupes.

SECTION TENNIS DE L'A.S.D.R.

En 1982, le nombre de licenciés à la Section Tennis s'élève à 150. Celle-ci dispose de 2 courts extérieurs et d'un court couvert. Deux nouveaux courts extérieurs vont être construits incessamment.

Actuellement, la Section Tennis compte 13 joueurs et joueuses classés, 8 chez les hommes, 5 chez les dames. Au total 36 joueurs et joueuses participent aux compétitions individuelles ou par équipes.

Six équipes sont engagées dans les compétitions officielles. Au Championnat de la Vienne 1982, les résultats suivants sont à noter :

- Equipe masculine I : finaliste en 2ème Division Départementale.
- Equipe féminine I : finaliste en 2ème Division Départementale.
- Equipe féminine 2 : demi-finaliste en 2ème Division Départementale.
- Equipe minime : Vainqueur de la poule C de Division d'Honneur en ayant gagné tous ses matches.

L'Ecole de Tennis, animée par deux éducateurs qualifiés, a accueilli cette année 50 élèves, enfants et adultes.

La Section Tennis organise chaque

Pour l'année 82/83 nous avons des ambitions, nous visons la montée en 1ère Division mais cela demande des sacrifices pour les joueurs, l'entraîneur et du sérieux pour toute la section.

Nous devons féliciter tous les responsables des jeunes : RICHER, RENOUX, BROUSSE Th., DUCLEUX, JEUDI, CLISSO, BOUDJEMA, etc... pour leur travail, ainsi que les dirigeants qui se dévouent à la buvette, aux entrées par tous les temps, car sans ces personnes le Football aurait de la peine à vivre. Il faut savoir que pour attaquer le championnat la section Football a besoin de 15.000 Frs pour financer les licences, les assurances, l'équipement, le matériel, les engagements, les frais d'arbitrage, pour cette raison nous sommes obligés d'organiser bal, concours de belote, tournoi de sixte etc...

Mais avec ces problèmes sportifs la section Football est en bonne santé et espère bien remporter encore de beaux succès d'ici la fin de saison.

année : au mois de Juin, un Tournoi amical Simple Messieurs et Simple Dames. En Septembre, un Tournoi amical de Double Mixte.

Pour tous renseignements ou inscriptions à la Section Tennis s'adresser chez :

- M. Christian VIEL : 19, rue du Collège
- M. Yves PENIN : 32, rue du Collège
- M. Robert STANGHELLINI :
3, rue des Trois Moulins.

Il y a quelques années, la section Tennis de Table comptait une vingtaine de licenciés et obtenait des résultats très honorables dans les épreuves départementales et régionales. Un de nos jeunes joueurs alla même jusqu'à participer à une finale nationale.

Actuellement et depuis que nous utilisons le gymnase, les activités de la section sont très réduites.

Nous participons à une seule épreuve officielle, le championnat de Département II.

Cette année encore, la fermeture du gymnase en cours de saison nous a posé des problèmes et je pense que la section Tennis de Table pourra avoir une plus grande activité, lorsqu'elle aura son propre local.

Le Président,
Y. LECOMTE

SECTION TIR " LA VICTOIRE "

La section TIR pour l'année 80 se trouve réduite à 10 licenciés ce qui n'empêche pas la section de glaner plusieurs victoires et de nombreuses places d'honneur avec championnats et concours officiels, championnats départementaux. Robin 2ème Vétéran DELAFOND A 1er Adulte - DELAFOND P. 2 Séniors - DELAFOND M.T. 2ème Dames les autres tireurs dans les 8 premiers.

Aux championnats régionaux à Angoulême ROBIN A. 5ème - DELAFOND A. 2ème ces deux tireurs sont qualifiés pour les championnats de France.

Pour la saison 81 effectif encore plus réduit à 6 tireurs seulement.

3 tireurs qualifiés pour les régionaux. ROBIN A. - DELAFOND P. - DELAFOND A. Très bons classements de ces tireurs aux régionaux, nombreuses places de 1er et 2ème aux concours amateurs et championnats départementaux carabine et pistolet

ROBIN A. 2ème - DELAFOND P. 2ème DELAFOND A. 1er.

La victoire remporte 3 coupes et 4 médailles.

Pour la saison 82 qui débute au mois d'octobre la section TIR espère de nouveaux licenciés en jeunes et adultes.

Le Président
A. ROBIN

SECTION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La section de gymnastique volontaire de Dangé-Saint-Romain a débuté en Mai 1975.

Le succès a été immédiat puisque dès l'année 75-76 on comptait 76 licenciés. Après une petite baisse d'effectifs au cours des années 78-79, la section semble avoir pris une bonne allure de croisière puisque la section comptait 55 licenciés en 80-81 ; 53 en 81-82 et 53 cette année. Bien sûr tous les licenciés n'assistent pas à toutes les séances mais la fréquentation oscille entre 35 et 40 ce qui fait à chaque séance bien du travail à la monitrice.

La Gymnastique volontaire s'adresse aux adultes de tous âges et à partir de 18 ans aussi bien aux hommes qu'aux femmes.

On peut se demander ce que viennent chercher les nombreux participants :

- avant tout la santé physique et mentale grâce à la pratique dosée d'une gymnastique hygiénique.
- peut-être une gymnastique conçue pour la masse sans aucune sélection car elle s'adapte aux possibilités individuelles et aux besoins de chacun.
- sans doute aussi une activité de loisirs, après une journée de travail et, ce grâce à une pédagogie souriante qui encourage sans contraindre au sein d'un groupe fort sympathique.

La municipalité montre l'intérêt qu'elle porte à cette activité car elle accorde une subvention annuelle qui permet l'achat du petit matériel.

Les séances, au nombre de trois par semaine, ont lieu les lundi et jeudi au gymnase de 20 H à 21 H. et le vendredi à l'ancienne salle du conseil municipal de 14 H 30 à 15H 30 et durant toute la période scolaire.

Pendant les travaux au gymnase les séances du lundi et du jeudi ont lieu à la salle municipale. Le deuxième et quatrième jeudi du mois la séance est une initiative à la danse moderne.

La section a deux monitrices : Madame HERAULT Monique et Madame CHARBONNIER Annick qui se partagent l'animation des séances.

Le bureau de la section est ainsi constitué:

Présidente - Secrétaire : Madame GRIMAUD Geneviève

Trésorière : Madame BRIONNE Jeannine

Membres du bureau : Mmes HERAULT - BANAT-CHARBONNIER - VIVIER - BISSON - POTET

Mrs DUPUY- HERAULT
BAUDEAU - CHARBONNIER

Dans la bonne humeur la section va son chemin et ne demande qu'à accueillir de nouveaux membres attirés par son activité.

La Présidente,
GRIMAUD Geneviève

LE FOYER CULTUREL DE DANGE ST ROMAIN

Créé en 1976, le Foyer Culturel fonctionne déjà depuis 6 ans et ne cesse de s'améliorer.

Implanté dans diverses salles mises gracieusement à sa disposition par la Municipalité, il possède maintenant un local qui lui est propre, grâce au Docteur Pierre MARIE qui avait fait attribuer ce bâtiment préfabriqué par le Conseil Général de la Vienne, grâce aussi à la Municipalité qui l'a fait monter et installer à ses frais en 1981.

Ce local offre un confort et des possibilités qui sont appréciés à la fois pour tous les animateurs et par tous les adhérents enfants et adultes qui y pratiquent les activités les plus variées.

Ces adhérents sont passés de **80** enfants et **25** adultes en 1977-1978 à **169** enfants et **110** adultes en 1981-1982;

Les activités pratiquées sont pour les enfants, le mercredi :

- la couture, la vannerie, la pâtisserie, le dessin, la poterie, le travail du cuir, les marionnettes, la chorale et la culture musicale, la flûte et la guitare, l'émaillage du métal, auxquelles s'ajoutent une fois par mois, la philatélie et le ciné-club.

Les autres jours, ils peuvent pratiquer la danse classique, la conversation anglaise, allemande ou espagnole, le modélisme et enfin le judo depuis l'an dernier.

Toutes ces activités sont proposées pour 1982-1983, pour la somme annuelle de **14 F.** par carte d'adhérent et **100F** par an (**200 F.** pour le judo et les activités citées ci-dessus).

Les adultes pratiquent :

- la couture, le modélisme, la chorale et le judo moyennant une carte annuelle d'adhérent de **24 F.** et **100 F.** par an pour les activités avec judo **220F**, chorale seule **60 F.**)

Le foyer inaugure cette année une nouvelle section concernant l'initiation au théâtre.

En plus de toutes ces activités proposées, le Foyer Culturel organise

des voyages pour assister à des pièces de théâtre, à des récitals de chant, à des manifestations artistiques tel que : holiday on ice, spectacle du Puy du Fou. Des voyages pour les enfants avec visites : Beaubourg, Le Bourget.

Des soirées comme la comédie musicale, la gazette de Dangé-Saint-Romain présentée à notre soirée cabaret, sont l'oeuvre de notre Président Jacques FURGET pour les textes, et de Daisy MARTIN, Laurence CAUFRIEZ, Claude GARGOT, Jean-Claude AUDOIN et Gérard FIETTE pour les musiques.

Des matinées : arbres de Noël pour les enfants du Foyer, Fête de l'Enfance pour tous les enfants et pour terminer l'exercice de l'année en cours, la semaine Folklorique concernant chaque année un pays étranger nouveau, avec exposition et soirée musicale et danses folkloriques.

Enfin nous assurons chaque jour 24 heures sur 24, un service de baby-sitting permettant la garde d'enfants à domicile.

Depuis sa création, le Foyer Culturel a participé avec la Municipalité, à de nombreux aménagements : l'atelier de poterie, le bâtiment du Foyer et cette année, la clôture du terrain entourant le Foyer.

Il a acquis un matériel important : appareil de projection cinématographique avec pied et écran, électrophone, magnétophone, castelet pour marionnettes, deux machines à coudre, une planche à repasser, deux jeannettes, deux fers, un four et le matériel de poterie, un tour de potier, un four à métaux, un meuble de rangement pour les partitions, un mini-orgue, des estrades pour les choristes, des tatamis de judo et des protections murales, une rampe de scène, un tapis de scène, deux projecteurs de scène, des spots, des panneaux et une vitrine d'exposition, un gros aspirateur, une petite et une grande échelle, un bac à laver, une scie à découper et une ponceuse, deux barres de danse, six socles en bétons avec pieds, du petit matériel tels que ciseaux, équerres, règles, cutters, pinceaux, sérateurs, marteaux, pinces, tenailles etc...

L'ensemble de ce matériel représente une somme de **49.962,61 F.**

La gestion du Foyer est saine puisqu'elle permet, en dehors de ces achats et aménagements, de fonctionner normalement et d'avoir
.../...

une réserve budgétaire suffisante, qui nous permettrait de faire face, en cas de difficultés imprévues.

En 1981-1982, nos recettes sont constituées par :

- l'apport des familles, adhésions et activités.	21,14 %
- la prestation de service pour fonctionnement de la C.A.F.	7,63 %
- La subvention du Conseil Général	1,12 %
- La subvention de la Municipalité	1,16 %

- La subvention achat de matériel de la CAF (variable)	4,11 %
- Le résultat de nos fêtes et manifestations	64,84 %
	100,00 %

Le bon fonctionnement du Foyer est assuré par ses administrateurs et ses animateurs dévoués.

Nous recherchons toujours les uns et les autres qui seront accueillis avec grand plaisir, ceci afin d'apporter un sang nouveau, des idées nouvelles et de soulager la tâche des personnes qui nous aident déjà.

La Secrétaire Générale
Mme A. MARIE



SAPEURS POMPIERS DE DANGE ST ROMAIN

Etat des interventions pour l'année 1981 :

- Sortie des véhicules pour interventions	81
- Feu de carrières	3
- Feu de cheminée	3
- Feu de poêle à mazout	1
- Feu de bois	1
- Feu de tracteur	1
- Feu de voiture	1
- Nids de guêpes	53
- Nids de frêlons	9
- Débouchage de canalisations	13
- Récupération d'une personne dans l'eau en bordure de la Vienne	1
- Nettoyage des routes pour une course cycliste	1

- Accident sur route	2
- Récupération d'un chien loup tué sur la R.N. 10 sur ordre de la gendarmerie	1
- Vidage de caves.	11
- Vidage d'un puits pour pollution due à la station d'épuration	1
- Réparation du matériel	-

Dans les interventions ne sont pas compris les petites réparations et l'entretien du matériel qui est fait bénévolement par les sapeurs pompiers. Au nom de tous mes camarades, je tiens à remercier la municipalité pour nous avoir fourni tout le matériel nécessaire pour pouvoir intervenir dans de bonnes conditions.

Le Chef de corps
A. CREUZON

SYNDICAT D'INITIATIVE

(LA CONTINUITE dans le CHANGEMENT)

Telle pourrait être la ligne de conduite du Syndicat d'initiative car la dernière Assemblée Générale a amené un changement de président mais l'ensemble du bureau derrière son nouveau président espère fermement continuer,

voire augmenter les diverses activités.

Les membres élus sont les suivants pour un an : Mrs CHAUSSE, DELMAS, MALBRANT, NUTTA, PORCHERON, ROY et TAFANEAU ; pour deux ans : Mrs BAUDEAU,

BOURGUEIL, CARTIER, CHARTIER, PRINCET, ROLLAND et SABASTIA ; pour trois ans : Mrs CONSTANTIN, DENIAU, EMERY, HERAULT, LOUET, MEUNIER et NAUD. Le Bureau a été ainsi constitué :

Président : M. EMERY M.
Vice-Présidents : Mrs DELMAS J.P., MALBRANT G., NAUD Ph., ROLLAND J.M.
Secrétariat : HERAULT P., ROY C.,
Trésorerie : BAUDEAU J., SABASTIA G.

Monsieur Gérard MALBRANT démissionnaire de son poste de Président cède donc la place à Monsieur Michel EMERY. Depuis de très longues années M. MALBRANT a été l'élément moteur du S.I. qui a toujours essayé d'apporter des activités pour animer la vie de la Commune. Citons les manifestations lors de la Fête Nationale qui offrent aux petits et aux grands d'agréables instants avec des jeux, un concert (grâce à nos dévoués musiciens), une retraite aux flambeaux, un bal populaire qui encadrent le traditionnel feu d'artifice.

Un gymkhana automobile a longtemps enchanté les amateurs de sport mécanique mais les restrictions sur les carburants ont, à un certain moment amené le S.I. à changer de spectacle. Un groupe de jeunes a proposé une épreuve de Trial pour cyclomoteurs. Seule épreuve en France elle a, durant plusieurs années rassemblé des concurrents venus souvent de fort loin :

Nice, Valence, Caen, Paris, Bordeaux ou des voisins de Touraine et du Poitou.

Depuis deux ans, avec l'aide technique du Trial Club de Ligugé, l'épreuve est devenue régionale, qualificative pour le championnat de Ligue. Elle se déroule en Mai (Le 1er Mai en 1983) le spectacle semble plaire et il faut remercier les nombreux commissaires de Dangé St Romain et de Vaux (depuis l'an passé) grâce auxquels le déroulement de l'épreuve est possible.

Une autre distraction annuelle est la sortie cyclo touristique et humoristique (grâce surtout au groupe du Carroir). De nombreux participants de tous âges à vélo ou à pied redécouvrent la campagne au mois de Juin et se retrouvent à un sympathique et coloré buffet campagnard.

Les activités ont été nombreuses citons :

la participation au jumelage, la venue d'un groupe Yougoslave, du groupe T'KLIELSKE, de la Marchoise, du Théâtre Châtelleraudais, des Conférences "Connaissance du Monde" qui n'ont jamais attiré les spectateurs et ont dû de ce fait être abandonnées. Le S.I. c'est aussi l'exposition annuelle le jour de l'Assemblée. Des sujets très divers ont été abordés citons au hasard :

les artistes locaux, les trains miniature, les oiseaux, "Pop Science", les poissons etc... C'est l'organisation d'une étape du tour de la Vienne cycliste de courses cyclistes féminines, c'est l'aide aux association par le prêt de stands ou barrières.

Reconnaissant la place du S.I. dans la commune la municipalité a offert un gîte à l'association et dans un local bien aménagé et très bien situé des permanences ont été tenues durant les week-end de l'été.

Pour toutes ces activités M. MALBRANT s'est dévoué au sein d'une équipe bien soudée. Nul doute que son successeur poursuivra la route et déjà des projets s'ébauchent :

un dépliant touristique, une soirée dont la forme reste à préciser sans oublier les activités précédentes :

14 Juillet, sortie cyclo, Trial, exposition (si possible) et assemblée de St Romain avec son concours de pêche.

Il serait également très profitable pour la commune que puisse être fait un recensement des locations de vacances. Le S.I. pourrait alors les offrir aux demandeurs qui se manifestent tous les ans.

Une chose est certaine, le S.I. dans la continuité, continuera à faire le maximum pour participer à l'animation de la commune...

... et il profite de la parution de cet article dans le bulletin municipal pour faire appel à toutes les bonnes volontés qui seraient intéressées par ce genre d'activités:

elles n'auraient qu'à s'adresser à l'un des membres du bureau.

Le Secrétaire,

Pierre HERAULT

CLUB DES DEUX CITES

Notre Club du 3ème Age compte actuellement 134 membres à jour de leurs cotisations.

L'année passée a été particulièrement éprouvante, car nous avons vu disparaître neuf de nos membres parmi lesquels notre regrettée doyenne Mme LEGATHE. 1982 paraît devoir être plus favorable car trois sociétaires seulement sont décédés depuis le 1er Janvier. Ce sont M. DENIS, ARNOUD et NOURREAU.

Quelques uns de nos membres ayant quitté la commune ont dû abandonner le Club, les derniers en date sont M. et Mme VERSCHRAEGEN partis dans la région d'Alès au près de leur famille.

ORGANISATION

Le bureau du Club se compose des personnes suivantes :

Président d'Honneur : M. RATTE
Membres Honoraires fondateurs : Mrs SALLES et GOIGOUX
Présidente : Mme COURCEL
Vice-Président : M. VERSHAEGEN
Secrétaires : M. COURCEL
Secrétaire adjoint : M. JOUZEAU
Trésorière : Mme MALBRANT
Trésorière Adjointe : Mme DELANNOY
Membres : Mme BARON, M. DAIGNE, M. ROLAND, M. PRET, Mme HE-RAULT, M. DECHENE

ACTIVITES

Elles ont peu varié au cours des deux années écoulées. Les Dames s'occupent toujours des travaux où elles excellent et en particulier de la confection des objets divers qui seront exposés et vendus le jour de l'Assemblée. C'est là une des principales sources de revenus du Club.

L'oeuvre de l'aide aux lépreux est toujours approvisionnée par leurs soins en bandes de pansements, carrés de laine tricotés et médicaments de récupération.

Le loto annuel de fin d'année connaît toujours le même succès et alimente lui aussi la Caisse du Club. Il est à remar-

quer que les séances hebdomadaires connaissent toujours le même succès et chaque jeudi on compte en moyenne 60 à 70 personnes. En été elles trouvent facilement la place nécessaire car 10 à 15 joueurs de boules se livrent au dehors à leur sport favori mais il est à craindre que lorsque l'hiver sera là on soit sérieusement serrés aux tables de jeu.

Pour rompre un peu la monotonie des séances le bureau donne de temps en temps un goûter surprise gratuit toujours fort apprécié. Pour égayer les réunions le bureau a également décidé l'acquisition d'une moderne chaîne HIFI qui permet d'écouter de belle musique et aussi à l'occasion de danser.

VOYAGES

En 1981 et 82 outre les grands voyages organisés par le C.A. entre autres en Italie, Vercors, le Club a réalisé lui même des sorties d'un jour.

En 1981, un voyage aux châteaux du Berry et Bourges une sortie à la fête des roses à Doué-la-Fontaine et Montreuil-Bellay. Un voyage de navigation sur la Charente de St Savinien à Cognac - Visite d'un chai.

En 1982, voyage à Nantes Navigation et repas sur l'Erdre. Visite du chateau et de la Cathédrale et au retour visite et dégustation dans une cave de Muscadet.

Le 9 Septembre c'est le lac de Vassière avec visite de la Tour Zizine et les Tapisseries de Bourgneuf et au retour un arrêt à Limoges pour la visite d'une fabrique de porcelaine.

Le Club des 2 Cités poursuit donc son oeuvre dans la paix et la bonne entente de tous ses membres. On ne peut que souhaiter qu'il continue sur sa lancée durant de longues années encore.

Monsieur A. SALLES

Membre fondateur

CENTRE DE LOISIRS

COMPTE-RENDU DES ACTIVITES 1982

Le Centre de loisirs de Dangé-Saint-Romain, géré par l'Association "Les Amis des Enfants" a fonctionné au mois de juillet, du 1er au 30, soit 21 journées.

Il a reçu **87** enfants représentant **1312** journées. Ces enfants venaient des différentes communes du canton:

- 47 de Dangé-St-Romain,
- 9 de Les Ormes,
- 4 d'Ingrandes,
- 4 de Saint-Rémy-Sur-Creuse,
- 7 de Buxeuil-Lilette,
- 2 de Vaux,
- 2 de Vellèches,
- 2 de Oyré, et en Indre-et-Loire,
- 4 d'Antogny-le-Tillac et
- 3 de Descartes.

Le personnel d'encadrement était composé :

- d'un **directeur**,
- de **9 animateurs** et **aide-animateurs**,
- d'une **cuisinière**,
- de **2 aides-cuisinières**.

Les enfants ont bénéficié de différentes aides :

- La Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne : bons de **8,00 - 11,00** et **12,00 frs.**

- La Caisse d'Allocations Familiales d'Indre-et-Loire : bons de **6,00 frs.**

- La Mutuelle Sociale Agricole de la Vienne : bons de **10,00 frs.**

- La Mutuelle Sociale d'Indre-et-Loire : bons de **4,50 frs.**

Ces bons s'entendent par journée.

Des comités d'entreprise également ont octroyé aux familles de leurs employés, une aide directe.

140 repas supplémentaires ont été préparés par la cantine du Centre Aéré pour le Club des 2 Cités, à raison de 3 jours par semaine.

Les activités durant le séjour

Une journée au Centre Aéré se passait ainsi. Chaque matin à partir de 9 heures, heure d'ouverture, les grands et les moyens allaient à la piscine. L'après-midi était consacré aux activités dans différents ateliers, suivant les goûts de chacun :

- poterie, bricolage, promenades, grands jeux.

Pour les grands, une sortie à bicyclette et une semaine de canoé-kayack à Châtellerault

Pour les grands et les moyens, deux veillées ont été organisées au Centre avec le directeur, les moniteurs et le personnel d'intendance.

Les petits sont allés une fois seulement à la piscine, l'acquisition ayant été faite de deux petites piscines gonflables et chaque jour, les enfants pouvaient s'y rafraichir et y jouer un long moment. Ils sont allés en pique-nique, ils ont fait des promenades et des jeux. L'après-midi était consacré à un temps de repos suivi d'activités :

- dessin, poterie, découpage, etc...

Pour tous, une journée a été prévue au Parc des Loisirs des Petites Minaudières.

Pour tous également, une petite kermesse a été organisée à l'intérieur du Centre avec stands, pêche à la ligne, suivie de la fête de clôture où les enfants recevaient et présentaient à leur famille, leurs travaux, des petites scènes, des chants et des danses. Un dîner champêtre a réuni de nombreuses familles venues ainsi montrer leur intérêt et encourager l'équipe d'encadrement du Centre Aéré.

Nous espérons que ce séjour a satisfait les familles et que les enfants y ont trouvé une chaleureuse et joyeuse ambiance.

Monsieur DEPRES

Président

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES

Les Parents d'élèves des Ecoles publiques primaire A. DAUDET et maternelle A. SOUCHE sont groupés en une association :

La Fédération Départementale des Conseils de Parents d'Elèves (ex. Fédération CORNEC).

Tout au long de l'année scolaire, elle s'est penchée sur les différents problèmes scolaires :

- transports, sécurité, restauration, garderie, etc...

Des sondages ont été réalisés sur la possibilité de classes vertes et du report des cours du samedi matin au mercredi matin.

Avec l'appui de la municipalité, une garderie a été créée avant et après les heures scolaires. L'Association s'est aussi inquiétée de la recrudescence des poux dans l'école et a obtenu une inspection de la D.D.A.S.S. et une visite de l'Inspecteur Primaire.

Pour tous ces problèmes, pour d'autres encore, l'Association est à la disposition des Parents des deux écoles. Elle a aussi besoin de bonnes volontés pour continuer à agir. Vous pouvez vous adresser à l'adresse suivante :

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES
Rue J. FERRY
86220 DANGE ST ROMAIN

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE LIBRE "APEL"

Le rôle de notre Association, est de grouper les parents des enfants fréquentant l'école (primaire et collège) afin de les représenter dans celle-ci :

Auprès de la Direction des enseignants, des gestionnaires. Et hors de l'école auprès des autorités civiles et religieuses de l'A.P.E.L. départementale, etc...

Plusieurs commissions permettent de coopérer à la vie de l'Ecole, de ren-

seigner les parents, et les aider dans leur tâche éducative. Contentons nous de les citer.

- Bureau de Documentation et d'Information sur les carrières (B.D.I.)
- Animation spirituelle.
- Relations avec les enseignants.
- Relations avec les organismes de gestion O.G.E.C. - A.E.P.
- Organisation des fêtes.

Chaque année une Assemblée Générale (en début d'année scolaire), élit les représentants des parents, et, est l'occasion d'apporter des informations de diverses natures.

Les fêtes, outre qu'elles répondent à des besoins pécuniaires, ont l'avantage de permettre de nous rencontrer dans une ambiance d'amitié, et de mieux nous connaître.

Par ces moyens votre A.P.E.L. essaie d'être un outil à la disposition des parents pour participer à l'animation de la communauté éducative.

Collège privé tél. : 86.41.38.

Ecole St Gabriel : 86.34.23

ORGANISME DE GESTION DE L'ECOLE CATHOLIQUE DE DANGE SAINT ROMAIN

A la fin de l'année scolaire 1981/1982, l'Association d'Education Populaire - A.E.P. gérant l'ensemble (collège et primaire) de l'Ecole Privée de Dange St Romain, a été pour des raisons pratiques, scindé en deux associations :

- L'A.E.P., propriétaire des terrains et des immeubles de l'Ecole, et l'O.G.E.C. Organisme de Gestion de l'Ecole Catholique de Dange Saint Romain - assurant, comme son nom l'indique, la gestion de l'Ecole.

Le bureau de l'O.G.E.C. se compose comme suit :

- **Président** : M. DE LA HOSSERAYE
- **Vice-Président** : M. REBOURG
- **Secrétaire** : M. BRAULT
- **Secrétaire-Adjoint** : Mme FURGET
- **Trésorière** : Mme CHEYMOL
- **Trésorier-Adjoint** : M. FURGET

La gestion de l'Ecole, c'est assurer les recettes et ordonner les dépenses.

Les recettes sont constituées pour **49,8%** - soit pratiquement la moitié - par la participa-

tion des familles (scolarité et cantine), pour **54,4 %** par les subventions de l'Etat et des communes - soit pratiquement le tiers - et pour **15,9 %** par les apports des fêtes, des dons et des recettes diverses (cotisations, fournitures, remboursement des frais occasionnés par les transports scolaires).

N.B. Il convient de noter que, grâce aux efforts et aux nombreuses actions de la Municipalité de Dangé Saint Romain, un contrat vient d'être signé et accepté par la Préfecture de la Vienne, pour l'école "primaire". Ce contrat représente environ **10 %** des recettes et son incidence sur les frais de scolarité, pour les enfants de la commune de Dangé-Saint-Romain, sera d'environ **20 %**.

Les dépenses sont principalement les salaires et les charges sociales y afférant, pour **49,4 %**, les repas de la cantine pour **20,6 %** et le remboursement des prêts contractés pour la réalisation des bâtiments du "primaire", pour **5,9%**, le solde - environ **24 %** - recouvrant les achats de matériel pédagogique et les dépenses de chauffage, d'eau, d'électricité, de mise en oeuvre du car de transport scolaire et des frais de gestion et de comptabilité.

Ces recettes et ces dépenses représentent un budget qui s'équilibre à plus de **1.000.000** de nouveaux francs pour la scolarité de **182** enfants du "primaire" - dont **135** de Dangé Saint Romain et de **180** élèves du "secondaire", de la 6ème à la 3ème. L'O.G.E.C. remercie la municipalité de Dangé Saint Romain pour sa participation importante à ces résultats.

Les Responsables

ESPOIR SPORTIF ET CULTUREL

Le **23 février 1981**, on lisait dans le Journal Officiel la déclaration d'une nouvelle Association de DANGE-ST-ROMAIN :

L'ESPOIR SPORTIF et CULTUREL

Cette Association a pour objet, la formation éducative et morale des jeunes par les sports et les activités socio-éducati-

ves. En **juin 1982**, **16** licenciées de **11 à 13** ans se sont présentées au Concours Régional de gymnastique de la F.S.C.F. De plus aux grandes vacances 1983, cette Association prévoit un séjour en montagne pour les jeunes scolaires.

Son siège est au **96 Route Nationale**.

Le Président,

B. CHAUSSE

LE CENTRE DE PROMOTION SOCIALE DE PIOLANT

Installé au Château de "Piolant" depuis plus de **20** ans bien des Dangéens se demandent encore ce qu'on y fait...

Je remercie la Municipalité de nous permettre une information par le canal du bulletin Municipal.

A QUI S'ADRESSE T'IL ?

A tous jeunes filles ou Hommes et Femmes du milieu rural, âgés de **18** ans minimum et ayant travaillé pendant au moins **12** mois.

POURQUOI ?

Pour leur proposer une Formation Générale leur permettant,

- De se perfectionner ou de se promouvoir dans leur profession;
- De faire le bilan de leur expérience et de leurs connaissances pour choisir l'orientation qui convient le mieux leur situation, leurs goûts et aptitudes ;
- D'acquérir les connaissances complémentaires nécessaires pour se préparer à l'Entrée dans les Ecoles Professionnelles,

DU SECTEUR AGRICOLE : Agriculteurs, techniciens (nes) agricoles, Conseillers (res), Moniteurs (trices) de Maisons Familiales, Etc....

DU SECTEUR SANITAIRE : Infirmier (ère), Puéricultrices, Laborantines, Sage-femme, etc...

DU SECTEUR EDUCATIF : Educateur (trice) de jeunes enfants, Educateurs (trices) Spécialisés (es), Moniteurs (trices)-Educateurs (trices), animateurs (trices) socio-culturels (elles), etc...

..../...

DU SECTEUR SOCIAL : Assistants - (tes) Sociaux (ales), Conseillères en Economie Sociale et Familiale, etc...

DU SECTEUR ADMINISTRATIF : (Concours)

DU SECTEUR GESTION-COMMERCE: Responsable de rayon supermarché, Technicien (ne) du Commerce, Gestion des Entreprises.

DANS QUELLE CONDITIONS ?

La formation dure 27 semaines au Centre même de Piolant, auxquelles s'ajoutent 9 semaines en stages pratiques à l'extérieur du Centre dans différents Etablissements.

Il s'agit d'une formation, par alternance cherchant à établir une liaison la plus étroite possible entre le théorique et le pratique.

- Durant leur formation, tous les stagiaires perçoivent une rémunération calculée sur la base, soit du SMIC, soit du salaire antérieur (de 70 % à 120% du SMIC suivant la situation antérieure).

- Le stagiaire bénéficie des avantages sociaux : assurances maladies, allocations familiales, assurances accidents du travail, etc...

GERES PAR QUI ?

Le Centre est géré par une Association 1901 formée de représentants:

- D'organismes professionnels agricoles ;
- D'organismes familiaux et d'Education du milieu rural ;
- D'organismes Régionaux

Le Centre est agréé par le Ministère de l'Agriculture au titre de la formation Professionnelle et conventionné avec la Préfecture de Région "POITOU-CHARENTES".

ACTIVITES COMPLEMENTAIRES

Proche du milieu agricole par son activité principale, le Centre ouvre ses portes également à un groupe d'une vingtaine d'agriculteurs du Canton pour leur fournir une formation à la demande.

- Les marchés des céréales, le plan d'occupation des sols, les économies d'énergie et l'agriculture, tels sont les thèmes déjà abordés.

Le Centre se propose également d'étudier toute idée de PERFECTIONNEMENT de quel que secteur que ce soit.

La Direction,

SOUVENIR FRANCAIS

Le Souvenir Français dont la mission principale est l'entretien des tombes et monuments, de conserver le souvenir de ceux qui sont morts pour la France est représenté à Dangé-St-Romain par un responsable cantonal.

Les communes de Buxeuil, Ingrandes, Lésigny, Les Ormes, Oyré ont actuellement un délégué.

La ressource principale du Souvenir Français est le produit des quêtes effectuées le 1er Novembre sous la responsabilité des délégués communaux. La moitié des sommes recueillies est adressée à la délégation générale à Poitiers, l'autre moitié restant à la disposition du comité cantonal.

Cette année trois tombes de militaires morts pour la France ont été rénovées dans le cimetière de Dangé-St-Romain.

Des rosiers ont été plantés sur cinq tombes dans le cimetière des Ormes.

Le Délégué Cantonal,

René GOURON

SECTION DES ANCIENS COMBATTANTS

1939 - 1945

La section des anciens combattants et prisonniers de guerre 1939-45 de Dangé St Romain compte 50 adhérents cotisants comprenant des combattants 39-40, des anciens combattants et prisonniers de guerre 1939-45, des combattants de la libération et des veuves.

L'activité de la section est assez restreinte, toutefois elle a sa raison d'exister afin d'entretenir et essayer de conserver les liens d'amitié et de fraternité qui nous ont été si précieux au cours des combats ou des épreu-

ves de la captivité et bien sûr conserver la liaison avec nos représentants nationaux pour la défense des droits.

Le jour le plus long de l'année pour la section est l'anniversaire de l'armistice du 8 mars 1945, malgré l'abandon de ce jour en tant que fête nationale (qui d'ailleurs l'est redevenu cette année) la section de Dangé St Romain avait tenu à consacrer chaque année cette journée à la reconnaissance de cet événement historique.

A l'origine la section ne comprenait que des anciens prisonniers de guerre

du fait qu'un grand nombre de problèmes spécifiques se posaient à ces anciens prisonniers au retour des camps puis avec le temps des anciens combattants 39-40, de la libération sont venus nous rejoindre, des veuves conservent leur appartenance à la section.

Malgré la disparition de camarades, l'arrivée de nouveaux venus à Dangé St Romain fait que notre effectif se maintient.

René GOURON

AMICALE U.N.C. - U.N.C.A.F.N. DANGE ST ROMAIN - BUXEUIL

► L'Amicale des anciens d'Afrique du Nord de Dangé-St-Romain - Buxeuil fondée en 1963 à part ses adhérents au cours des votes lors de leurs assemblées générales a gardé jusqu'à ce jour les responsables fondateurs de la section, cette section qui au fil des années a essayé de suivre l'évolution tant dans ses structures que dans la moralité ; c'est pourquoi en 1980 nous avons préparé le congrès de 1981.

► Après réunion il a été en effet approuvé à l'unanimité de préparer le 50ème congrès départemental de l'U.N.C. L' U.N.C.A.F.N.- A.E.V.O.G. par la suite bien sûr il fallait être soutenu par la municipalité et le conseil général; car pour faire un rassemblement de 800 personnes il faut voir clair et loin pour que chacun venu des quatre coins du département reparte dans son foyer conscient que Dangé-St-Romain est une jolie Ville et accueillante.

Après notre municipalité par sa subvention, le Conseil Général par la sienne, il ne nous restait plus qu'à faire le travail ! Ce que tous les membres ont fait ; quelques uns de voir les commerçants pour faire un programme, pour d'autres de faire les Roses, les habitants d'avoir l'amabilité de poser un sapin devant leur maison ou des drapeaux ; le syndicat d'initiative par ses tracts ; les pompiers aidant la police pour le service d'ordre

et la musique qui avec celle du 6ème Cuir nous a entraîné dans les rues de Dangé-St-Romain et fait un récital après la cérémonie au monument aux morts.

Donc merci à vous tous habitants de Dangé-St-Romain sans oublier Buxeuil qui par votre encouragement avez permis la réussite de ce congrès inoubliable pour de nombreux congressistes.

Depuis, la section s'est mise un peu au vert mais cette année comme elle l'avait promis, elle a fait un méchoui avec les pompiers et les musiciens et toutes les personnes qui ont contribué à la réussite du 50ème Congrès départemental, nous organisons au mois de Novembre un concours de belote.

La section est composée de 50 A.F.N.
4 39/45 - 2 14/18

Le bureau est constitué de la façon suivante :

Président : CRON Michel
Vice-Président : TOUZALIN Michel
Secrétaire : ARNAULT André
Secrétaire-Adjoint : PHILIPPONNEAU Jean-Claude
Trésorier : LOIZON Robert
Trésorier-Adjoint : MORICET Michel

Le Bureau

ASSOCIATION LOCALE D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

▲ Notre association est un service qui s'adresse :

- a) aux familles
- b) aux personnes âgées

Pour cette aide elle emploie :

- une travailleuse Familiale
- 8 aides-ménagères

Cette aide s'adresse :

- A toutes les familles ayant au moins un enfant de moins de 14 ans, en cas de surmenage, maladie, grossesse difficile, maternité.

Dans tous les cas les caisses participent largement aux financements.

- A toutes les personnes âgées, qu'elles soient prises en charge ou non par leur caisse de retraite.

Pour tous renseignements supplémentaires s'adresser :

- pour la travailleuse Familiale

Mme PETIT
60 R.N. 10 - Tél. : 86.40.35

- pour l'aide-ménagère

M. BOUTRY
2 rue traversière - Tél. : 86.36.90

Les Responsables

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

▲ L'amicale des donneurs de sang bénévoles de Dangé St Romain poursuit toujours le même but, regrouper les donneurs de sang bénévoles de Dangé St Romain et ses environs pour promouvoir le don du sang et former une grande chaîne de solidarité.

L'amicale organise tous les ans un buffet dansant en Avril, un concours de Belote en Novembre et l'arbre de Noël pour les enfants des membres de l'amicale.

Nous profitons du bulletin municipal pour lancer un appel à toutes les personnes âgées de 18 ans au moins pour offrir leur sang et venir grossir nos rangs.

Le don du sang ne présente aucun danger pour le donneur, mais permet beaucoup de choses pour celui qui le reçoit.

▲ Un don de sang représente une goutte sur seize (qui est vite renouvelée par l'organisme humain). Ces petites gouttes groupées dans un flacon représentent un petit don de chacun (350 cm³ par prélèvement) et permettent une aide précieuse lors d'opérations chirurgicales, sauvent bien des vies de façon anonyme, représentent un geste de solidarité gratuit et bénévole dans la

tradition des donneurs de sang.

▲ Depuis le dernier bulletin Municipal, notre Présidente d'Honneur Madame COURCEL Henriette a été décorée de la Médaille d'officier du Mérite du sang en remerciement de son dévouement à notre cause, nous la félicitons encore et la remercions pour ces années qu'elle a données à notre amicale afin d'assurer son bon fonctionnement et son expansion.

▲ Nous remercions également tous ceux qui nous soutiennent financièrement, notamment lors de la vente des calendriers et nous permettent de maintenir notre Arbre de Noël.

Voici la liste des personnes décorées en fonction de leurs dons. Médaille d'or (représentant 50 dons au moins).

Mme COURCEL Henriette
Mme RATET Edith
Mme ONDET Huberte
M. RATET Marcel

Médaille d'argent avec étoile (25 dons au moins).

Mesdames : BOUGREAU Odette, GERON Monique, GRIMAUD Eliane, HERAULT Monique, LOIZON Marcelle, PLAULT Anne-Marie, ROMPEUX Madeleine.

Messieurs : AMIRAULT Michel, BARRAULT Jacques, BONVALLET Fernand, CONSTANTIN

.../...

Serge, CUILLERIER Michel, FURGET Jacques, GAGNEUX Michel, GANDIN Guy, GOURON Bernard, HENZE Georges, JOUZEAU Claude, NERRIERE Rémy, RIBREAU André, ROMPEUX Jacques, VIVIER Michel.

Médaille d'argent (10 dons au moins).

Mesdames : ARNAULT Huguette, BIL-LARD Michèle, BOUCHET Brigitte, BOUTET Raymonde, BEAUFILS Nicole, BINET Geneviève, BRAULT Bernadette, COULON Michèle, ENAIN Rose, FERRON Monique, GAUTREAU Josette, GOURON Mauricette, GUERIN Lucette, GUILBAULT Geneviève, GROSPEAUD Martine, KAPE-LANCZIK Annie, LARCHER Jannick, LOIZON Christiane, MULLER Dominique, RICHOUX Lucette, RIGOBERT Marie-Claude, ROBINEAU Georgette, ROY Nicole, SABASTIA Jacqueline, SALOMON Noëlla, TRIGALOUX Yolande, VENAULT Agnès.

Messieurs : BOUIN Gérard, BRAULT Michel, BARROS José, BERLAND Christian, BERTHOME Christian, BOISGARD Régis, BOURGUEIL Michel, BOUTRY Roger, BRAULT André, BRUNET Michel, ARNAULT Robert, CAGE Jean-Paul,

CHAMPIGNY Albert, CHARCELLAY Marcel, CRON Michel, CUILLERIER Gérard, CLEMENT Marcel, COMTE Cyriaque, CONSTANTIN Serge, CUILLERIER Michel, DAGUISE Claude, DENIAU Michel, DUCROUX Fernand, FURGET Jacques, FROUX Raymond, FRACKIEWICZ Philippe, GILET Paul, GUIDON Jean-Pierre, GARROT Jacky, GAUDIN Jean-Marie, GENDRE Pierre, GERON A. HAYEE Bernard, HERAULT Hubert, LARCHER Marcel, LAMBERT Jacques, MARNAY Elie, MARNAY Jacques, MEISTER-HANS Karl, MULLER J. Michel, MORICET Frédéric, MORICET Michel (Les grandins), MORICET Michel (rue du stade), NAUDIN André, NAUDIN Daniel, LOIZON Lucien, LOIZON Robert, PAINEAU François, PLISSON Gérard, PROUST Roger, RATET Bruno, RAVALLET Roger, RECOUPE Jean, RIBREAU Christian, ROBINEAU Henri, ROBINEAU Georges, SABASTIA Guy, SALVERT Guy, SERREAU Jean-Claude, TOUZALIN André, TOUZALIN Claude, TRIGALOUX Bernard, ONDET Jean, VALTON Gérard, VENAULT Gildas.

Félicitations à tous les décorés.

Le Bureau de l'Amicale vous remercie tous.



A.C.C.A. DE DANGE ST ROMAIN

▲ Grâce à l'effort constant fourni pour assurer le repeuplement, nous avons constaté que de meilleurs tableaux de chasse avaient été réalisés au cours des dernières campagnes.

En effet, plusieurs lâchers de gibier ont été effectués (lièvres, faisans reproducteurs, faisans reproducteurs, faisans de tir, perdreaux rouges et gris). La mise en place d'agrains et de quelques parquets de lâchers a permis à ces volatiles une bonne adaptation sur notre territoire.

▲ Campagne 1981-1982 : Assez bon dans l'ensemble, surtout en ce qui concerne les lièvres et les perdreaux. Deux lâchers de faisans de tir ont eu lieu au cours de cette saison.

▲ Assemblée du 4 Juillet 1982 : Sept membres du bureau étaient démissionnaires. Le nouveau bureau a été ainsi formé :

Président : M. TOUZALIN Michel, Paul

Vice-Président : M. MARTIN Marc

Secrétaire : M. DUBOIS René

Trésorier : M. HEBLE Jean-Luc

Membres : Mrs LOIZON Robert - SAVATIER Daniel - RIBREAU Christian - TOUZALIN Robert - TOUZALIN Michel -

Les conditions climatiques du printemps ayant été favorables aux reproductions, souhaitons à tous une prochaine saison de chasse aussi satisfaisante que possible.

Les responsables de l'A.C.C.A.



ETAT CIVIL 1981

★ NAISSANCES ★

ANTIGNY Nicolas, Jacques, France	Châtelleraut	7 Octobre
AUBERT Sidney, Aline	Châtelleraut	13 Octobre
BARREAU Nora	Niort	26 Décembre
BAULU Tony	Châtelleraut	8 Octobre
BESNAULT Julien, Clément, Mathieu	"	27 Novembre
BOIS Adeline, Claudette, Andrée	"	1 Novembre
BOQUERA Luc, Christophe	"	22 Juillet
BOULOIZEAU Nicolas, Bernard, Lucien, Maurice	"	27 Août
BOZIER Emilie, Madeleine, Marie	"	18 Février
BRIERE de la HOSSERAYE Caroline, Jeanne, Edith	"	21 Décembre
BRUNET Aurélien, Elie, Michel	"	26 Mai
CERCEAU Karina, Alice, Gilberte	"	20 Avril
CHAMPIGNY Nicolas, Ludovic, Anthony	"	5 Avril
CHANTECLAIR Nicolas, Laurent	Blois	25 Juin
CHARGE Jérôme	Châtelleraut	10 Mars
CHARLES-DESIRE Bruno, François, Claude	"	29 Novembre
CHARRAULT Julien, Sylvain, Robert	"	24 Février
CRECHET Laurent, Bruno, Bernard	"	29 Mai
DENIOT Cédric, Laurent, Christian	"	22 Janvier
FAYOL Audrey, Danielle, Pascale	"	1er Juin
FERDOILE Aurélie, Agnès	"	4 Octobre
FERVAULT Nicolas, Michel	"	30 Juillet
FOURNIER Aurélie, Sandra	"	6 Novembre
FROUX Mélanie, Carole	"	6 Mai
GARROT Gwenaël, Jean-Marie	"	8 Janvier
GIGAULT Sabrina, Gisèle	"	6 Novembre
GILET Florence	"	15 Mars
GRUWIER Nicolas, Gilbert	"	22 Décembre
JEFFRAY Jessica, Jacqueline, Georgette	"	8 Octobre
JOUZEAU Vanessa, Magali	"	18 Novembre
LOPEZ Hélène	"	29 Novembre
LOUGARRE Bertrand, Michel	"	8 Juillet
MALEY Ludovic	"	8 Décembre
MAURE Aymeric, Florian	Poitiers	22 Février

..../...

MOREAU Tristan	Poitiers	27 Juillet
MOREIRA BATISTA de BARROS Florent, Sylvain	Châtelleraut	19 Septembre
PLARD Julie, Marion, Virginie	"	13 Mai
POMIAN Michaël, Jean-Nicolas	"	16 Septembre
PROUTS Sabrina	"	2 Juin
RAIMBAULT Charles, Jean-François	Poitiers	5 Mai
REDOUIN Vincent	Châtelleraut	26 Octobre
RIBREAU Nadège	Montélimar	5 Mars
ROBINEAU David, Christian, Gérard	Châtelleraut	27 Juin
ROY Emmanuelle, Stéphanie	"	3 Mai
ROY Gaëlle, Stéphanie	"	18 Mai
RUAS DASILVA Brice, José	"	9 Juin
SALOMON Jérôme, Sébastien	"	14 Avril
TAFFU David, Gérard	"	14 Novembre
TROUVE Julie, Emma	"	24 Mars
TORTEVOIX Karine (Reconnaissance)	"	5 Septembre
BONNEAU-BOISARD (Reconnaissance conjointe)	"	16 Juin



★ MARIAGES ★

AUGER Didier, Serge, Patrice	et	PACHOT Chantal	20 Juin
BARBOT Jean-Claude, Serge	et	DEVERGNE Françoise Nathalie	26 Septembre
BAULU Daniel, Claude, Thierry	et	LEAL de OLIVEIRA Paula Noémia	6 Juin
BLONDEAU Jacky, André, Henri	et	RENAUDET Sylvie	7 Novembre
BRAULT Jean-Pierre, André	et	PACHOT Josiane	19 Septembre
CHARBONNIER Christian, Jacques, Noël	et	ROBIN Anick, Guylaine	15 Mai
DREVET Pascal, Jacques, Maurice	et	GILBERT Catherine	14 Novembre
GRIMAUD Gino, Marie, Freddy	et	BAUDEAU Catherine, Madeleine, Marguerite, Henriette	4 Juillet
JOUINEAU Jean-Philippe, André, Emile	et	AUDOUX Muriel, Guislaine, Michèle	25 Avril
LAMOUREUX Jean-Pierre	et	VIGEANT Simone, Odette	16 Mai
MIT Pierre, Paul, Marie	et	BRANSOLLE Catherine Anne-Marie	11 Décembre
PHILIPPONNEAU Alain, Antoine, Guy	et	VAUCELLE Aline, Henriette, Hélène	5 Septembre

.../...

RENOUX Philip	et	MILLET Marie-José, Louissette	19 Septembre
ROY Alain, Marc, Marcel	et	MOREVE Jocelyne, Annick	28 Avril
THIBAUT Jean-Marie	et	ROY Sylvie, Marie	23 Mai
TORTEVOIX Christian, Robert	et	LUNEAU Annick, Nicole	5 Septembre



° DECES °

BAUDEQUIN Madeleine Ep. COLIN (Transcription)	15 Mai
BEAUMONT Edouard (Transcription)	30 Janvier
BROSSE Régis, Jean-Marie	9 Novembre
CARVALHO Ermelinda de Jésus da SILVA Ep. MADALENO (Transcription)	21 Avril
CHESNEAU Hilaire, Louis, Auguste (Transcription)	23 Juin
CLERTE Aimé, Honoré, Louis	24 Janvier
COLIN Edmond, Eugène, Marie	23 Avril
DENIAU Marcelle, Marguerite, Marie Vve MARTINEAU	21 Mai
DUBOIS Irène, Marie, Yvette Ep. CHAMPIGNY	20 Mai
FEUGAS Pierre, Célestin, Joseph (Transcription)	17 Avril
GENNETEAU Pierre, Gaston (Transcription)	28 Juillet
GROSHENY Eugène, Auguste	21 Janvier
GUILLOT Marie Vve MOREAU (Transcription)	2 Septembre
HERAULT Valéry, Bertrand, Marie (Transcription)	19 Juin
KEMPF Albert, Louis (Transcription)	30 Juillet
LAFUIE Thérèse, Marie, Emilie Vve SABATIER (Transcription)	7 Janvier
LARRUE Yvan, Georges	3 Novembre
LEGATHE Annette, Marie, Augusta (Transcription)	15 Septembre
LEPAGE Georges, Gabriel, Louis	18 Octobre
MALBRANT Jacques, André, René	1er Mars
MARIN Jeanne Vve CLERTE (Transcription)	12 Mars
MEIGNANT Marie-Louise Vve BOUIN	19 Février
PERRUSSEL Jeanne, Augustine, Yvonne Vve POTET (Transcription)	19 Octobre
TARTE Angèle, Denise Georgette Vve DELHOUME	17 Décembre
TARTE Yvonne Vve PINAUX (transcription)	1er Juin
TOURAUULT Irène Ep. ROLLAND	6 Janvier

ETAT CIVIL 1982

★ NAISSANCES ★

BAUMARD Christophe	11 Mai	LUNEAU Gaël	11 Septembre
CHICHEREAU Vincent	29 Mai	MAIGNAND Olivier	19 Mars
DENIOT Virginie	4 Février	MAKDOUD Myriam	15 Juin
DUTARDRE Peggy	25 Février	MAURICE Noémie	10 Novembre
DUTARDRE Maria	25 Février	MENANTEAU Fabien	30 Juillet
ETIOUX Benoît	6 Juillet	NEVEU Jérôme	21 Février
GIRARD Vincent	9 Août	PORCHER Jessica	9 Février
GUEDON Amaury	12 Mars	RAIFFE Guillaume	25 Août
GUERIN Elodie	23 Juin	RIO Sébastien	25 Mai
GUILLY Alice	6 Août	RAVON Caroline	1er Janvier
JUDES Amélie	2 Juin	RENAULT Frédéric	13 Février
JUSZCZYK Mickaël	26 Mars	ROUSSEAU Ludovic	30 Janvier
LAURANS Mickaël	22 Janvier	TORTEVOIX Cyrille	15 Juin
LECLAIRE Delphine	18 Juillet	TRANCHANT Amélie	4 Juillet
LONGUET Amélie	13 Avril	VERNA Julien	21 Avril

★ MARIAGES ★

AUDEBERT Eric	et	GILBERT Brigitte	5 Juin
BARANGER Alain	et	TARDY Claudie	9 Octobre
BARBELLION Antoine	et	BRAINE-BONNAIRE Brigitte	26 Juin
BERLAUD J. Claude	et	REBOURG Pascale	3 Juillet
BESSON Philippe	et	MAITRE Elisabeth	23 Octobre
BONNEAU Thierry	et	BOISARD Françoise	5 Juin
BUDIN Michel	et	LE BRUN Dominique	17 Avril
BUSH III Toxie Lee	et	BRAGUIER Mbrique	2 Janvier
DEBAECKE Jacky	et	ABADIE Nadine	11 Septembre
DUCROUX Pascal	et	BERNIER Nicole	17 Avril
DUTARDRE Dominique	et	MAILLET Marie-Françoise	6 Février
FAUSTIN-LEYBACH Marc	et	TOUZALIN Brigitte	11 Septembre
FLORANDEAU Bruno	et	CREPIN Anne	9 Août
GELLE Arnaud	et	BIDAULT Isabelle	28 Août
JOGUET Jean-Louis	et	COSSAIS Christine	5 Juin
JOUHANET Alain	et	MICHEL Anne	18 Septembre
LECLAIRE Jeany	et	MENARD Patricia	24 Avril
MARCHEIX Albert	et	GUILLOT Annette	17 Avril

MARIONNEAU Maurice	et	PARAT Dominique	25 Septembre
MAURICE Pierre	et	DECHENE Fabienne	26 Juin
PAGE Philippe	et	TARDY Claude	24 Avril
PASCAULT Jacques	et	REBOURG Sonia	18 Septembre
PASQUET Rémy	et	GOURON Christine	21 Août
PICHON Gérard	et	MINOT Noëlle	7 Août
SAUVAGEON François	et	ABADIE Florence	12 Juin
TRIPHOSE Christian	et	GAUDIN Catherine	31 Juillet
TURCO Jean-Roger	et	DEBOZ Sylviane	23 Octobre
BROSSE Thierry	et	DENIAU Patricia	15 Mai



° DECES °

AUBIN Edmond	2 Février
BARRAULT Angèle Vve COULON	2 Septembre
BIDAULT Raoul	11 Mars
BONVALLET Paulette	4 Août
CAILLAULT Flora Vve ARCHAMBAULT	4 Mai
CHIARANDON Luigi	25 Juillet
CHOUARD Louisa Vve MORICET	25 Juin
DEBELLEIX Marie Vve ARNAULT	29 Avril
FOREST Eric	25 Février
GALLAIS Pierre	16 Juillet
GENDRE Olivier	5 Juillet
GENITEAU Lucie Ep. CREUZON	20 Avril
LAUNAY Lucienne Ep. LEDAUPHIN	12 Août
MADALENO Alvaron	26 Juillet
MARIN Marie-Thérèse Vve DENIS	2 Janvier
MENAN Alice Vve TESSEREAU	29 Octobre
NOSEREAU Alphonsine Vve CHILLOUX	25 Février
PLAULT Narcisse	18 Janvier
PREVAULT Sylvain	20 Avril
ROUX Léopold	15 Avril
VENAULT Mauricette Vve GILBERT	20 Mai

I N F O R M A T I O N S . . .

Ce que peut **PRODIGUER L'INFIRMIERE EN SOINS A DOMICILE** afin de maintenir les personnes dans leur milieu familial, (Tarification en vigueur depuis le **15 Juillet 1981**).

● NOMENCLATURE ●	A.M.I. NATIONAL 10.30
Injection vaginale	12.87
Cathétérisme urétral chez l'homme (en dehors de la rétention aigüe d'urine).	15.45
Changement d'une sonde à demeure chez l'homme	20.60
Cathétérisme urétral chez la femme	12.87
Changement d'une sonde à demeure chez la femme	15.45
Lavage vésical y compris le cathétérisme éventuel	20.60
Injection intraveineuse en série, prélèvement de sang veineux au pli du coude	15.45
Prélèvements de sang multiples, au moins 4	41.20
Injection intraveineuse isolée	20.60
Injection sous-cutanée, intramusculaire ou intradermique	10.30
Injection en goutte à goutte sous-cutanée ou rectale	20.60
Injection d'un sérum d'origine humaine ou animale selon la méthode de Besredka	51.50
Traitement d'hyposensibilisation spécifique comportant injection d'un ou plusieurs allergènes, par séance	30.90
Lavage, tubage d'estomac	23.17
Pansement (petit)	10.30
Pansement (moyen) type petit ulcère de la jambe, trachéotomie	12.87
Pansement (grand), pansement avec sonde ou canule	23.17
Pansement d'anus artificiel	25.75
Alimentation par sonde, par séance	18.02
Ventouses sèches	10.30
Pulvérisations	12.87
Séances d'autohémothérapie	20.60
Séance d'aérosol	20.60
Perfusion intraveineuse avec surveillance du malade	51.50
Soins infirmiers : HYGIENE , surveillance, observation et prévention : - demi-heure (quatre demi heures maxi/jour)	30.90
CETTE COTATION INCLUT LES ACTES INFIRMIERS	
Lavement évacuateur ou médicamenteux	15.45

.../...

Surveillance et observation d'un malade en traitement prolongé à son domicile, par jour où le malade est visité, avec un maximum de 15 actes. 10.30

D'autre part à titre indicatif, des quantités d'actes (soins) non cotés à la nomenclature peuvent y être assimilés.

Gardes (y compris les soins infirmiers éventuellement nécessaires au domicile du malade) :

Entre 8 H et 20 H : 12 H de garde	267.80
6 H de garde	133.90
Entre 20H et 8 H : 12 H de garde	329.60
6 H de garde	164,80
Majoration supplémentaire de dimanche (2)	30.00
Majoration supplémentaire de nuit (de 20 H à 8 H) (2)	36.00
Indemnité hor. -kilométrique :	
- Plaine	1.20
- Montagne	1.55
- A pied ou à ski	20.00
Déplacement au domicile du malade	6.00

(2) Applicable au domicile du malade ou au cabinet de l'infirmière.

■ POUR LES GARDES DE NUIT ■

Prix Horaire 329,60
Brut 12 H de nuit = 27,47/Heure

ou 164,80
6 H de nuit = 27,47/Heure

■ POUR LES GARDES DE JOUR ■

Prix Horaire 267,80
brut 12 H de jour = 22,32/Heure

ou 133,90
6 H de jour = 22,32/Heure

Sachant que l'infirmière sur le PRIX HORAIRE BRUT doit déduire :

- La Sécurité Sociale,
- La Retraite,
- URSSAF,
- ASSEDIC
- Assurance Professionnelle,
- Et les Impôts.

Sachant que tous les soins prodigués subissent les mêmes charges, que reste t'il à l'heure ?...

POUR INFORMATION :

Pendant la garde tous les soins prodigués sont **GRATUITS**.
Lorsqu'un malade reçoit plusieurs soins à la même séance :

- Le 1er est tarifé (voir indications ci-dessus),
- Le 2ème est demi tarif,
- Le 3ème est **GRATUIT**.

MAIRIE - Tél. 86.40.01 :

Ouverture de 9 h à 12 h. et de 14 h à 16 h 30
(sauf Mercredi et Samedi après-midi).

RECEPTION DU MAIRE - sur rendez-vous

PERMANENCES A LA MAIRIE -

- Animateur Cantonal : Lundi de 9 h à 12 h.
Jeudi de 16 h à 20 h.
Samedi de 9 h à 12 h.
- Conciliateur : Mardi après-midi à partir de 15 h.
- Allocations Familiales : 2ème Mercredi de chaque mois de 9 h à 12 h.
- Société artisanale de secours mutuel : 3ème Jeudi de chaque mois
de 10 h. à 12 h.
- C.I.C.A.S. : 1er Mardi de chaque mois de 14 h à 15 h. (Retraite complémen-
taire).

PERMANENCES AU CENTRE SOCIAL -

- Assistante sociale : le Mardi de 14 h 30 à 16 h.
Jour de Foire, Mercredi de 10 h 00 à 12 h.
- Consultation des nourrissons : 1er et 4ème Lundi de chaque mois à 14 h.
- Orthophonie : rendez-vous à prendre au 21.60.87
- Psychiatrie : 2 fois par mois, rendez-vous à prendre au 21.60.87
- Bibliothèque : Mercredi de 9 h à 11 h.
Vendredi de 16h30 à 17h30

PERMANENCES SECURITE SOCIALE - au Foyer Restaurant

Le Lundi de 10 h 30 à 11 h 30.

- MEDECINS** - Docteur Dominique MARIE - Tél. 86.40.31
Docteur Robert STANGHELLINI - Tél. 86.42.75
Docteur Jean TOCOUA - Tél. 86.45.00

Le service médical de garde est assuré du Samedi midi au Lundi 8 H. selon le tableau établi par l'Ordre Départemental des Médecins, par un des cinq Médecins du Canton dont le nom et le numéro de téléphone sont indiqués le Samedi matin dans la presse. La Brigade de Gendarmerie, aux ORMES en possède également la liste.

En cas d'urgence, pendant que le médecin de garde effectue une visite et se trouve momentanément absent, sa permanence téléphonique est à même d'avertir le service hospitalier le plus proche de l'arrivée imminente, soit par ambulance, soit par voiture particulière d'un malade critique dont l'état exige un examen immédiat.

PHARMACIE - M. NAUD Tél. 86.40.25

- INFIRMIERES** Melle VINCENT-28 Place Armand Soulas Tél. : 86.37.02
- AMBULANCE** M. AUBERT Tél. : 86.40.33
- DENTISTE** Mme SOUCHAUD - 21 rue du Collège Tél. : 86.41.68

KINESITHERAPEUTE VIEL - 19 Rue du Collège Tél. 86.41.44
VETERINAIRE M. BARBELLION - 20 rue de la Mairie Tél. 86.40.17
GENDARMERIE Les ORMES Tél. 17
POMPIERS - 86.40.95 - 86.41.36 - 86.40.19

TRESOR PUBLIC - PERCEPTION - RECETTE MUNICIPALE - C.N.P. Tél. 86.40.36

Ouverture de 8 h à 12 h. et de 13 h à 16 H.
(sauf le samedi).

P.T.T. Ouverture de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
sauf le samedi de 9 h à 12 h.

Départ du courrier : 19 h 05 - Samedi 14 h 15 Tél. 86.40.00

CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE

Mercredi de 9h à 12 h - Jeudi de 9 h à 12 h
Vendredi de 16h 30 à 18 h 30 - Samedi de 9 h à 12 h 30.

OFFICE NOTARIAL Les Bonnins Tél. 86.40.07

CREDIT AGRICOLE de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
sauf Samedi après-midi et Lundi matin.

TELEPHONE PUBLIC M. DECHEN La Berterre N° 86.40.60

GROUPE SCOLAIRE COLLEGE NATIONALISE Tél. 86.41.09
COLLEGE MIXTE PRIVE Tél. 86.41.38
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE Tél. 86.34.23
Ecole A. DAUDET Tél. 86.41.64
Ecole Louis PERGAUD Tél. 86.43.45
Ecole Maternelle Aimé SOUCHE Tél. 86.35.24

SYNDICAT D'INITIATIVE Siège social, Mairie de DANGE ST ROMAIN

SERVICE D'ADDUCTION D'EAU - M. GUÉRIN Tél. 86.42.86

ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL -

M. ARNAULT Michel Tél. 86.41.19
Mme PETIT Tél. 86.40.35

AIDE MENAGERE - (Personnes âgées) - M. BOUTRY
2, rue Traversière Tél. 86.36.90